

<https://lyon-ouest.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article122>



Les aides étudiantes

- Etudes supérieures -

Date de mise en ligne : mardi 11 avril 2017

Copyright © CIO Lyon Ouest - Tous droits réservés

PORTAIL DES AIDES POUR LES ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE DE LYON

Afin de mieux vous informer sur l'offre de services qui vous est destinée sur le territoire, l'Université de Lyon, en partenariat avec l'académie de Lyon, le Crous de Lyon et la Métropole de Lyon, recense dans ce portail les dispositifs d'aide, de soutien et les contacts utiles à tous les besoins de votre vie étudiante dans la métropole de Lyon, à Saint-Étienne, Bourg-en-Bresse et Roanne.

Pour mieux vous accompagner, un point d'information "mes aides étudiantes" est ouvert à tous les étudiants sur le campus LyonTech-la Doua, à la Maison du Projet (24 avenue Gaston Berger - arrêt de tram Gaston Berger), du lundi au vendredi de 10h30 à 14h et de 17h à 19h.

[â† En savoir plus](#)

Quelles aides financières pour les étudiants ?

La demande de bourse d'enseignement supérieur et/ou de logement en résidence universitaire **sur critères sociaux** est à formuler à travers une procédure unique appelée "Dossier Social Etudiant"

- **Comment ?**

Rendez-vous sur le site <https://messervices.etudiant.gouv.fr/> puis cliquez sur l'onglet "demande de Dossier Social Etudiant"

- **Quand ?**

De début mars à fin mai

Plus d'informations : [CROUS de Lyon](#)

Un portail unique pour vous loger !

Ce portail centralise toutes les clés pour trouver un logement, un garant, les sites, démarches et aides financières utiles pour vous loger.

â† [Accéder au portail](#)

Vous venez d'interrompre vos études ? Le Revenu Solidarité Jeunes (RSJ) :

aides-jeunes.grandlyon.com